



Programme de Formation

Acteur PRAP Petite Enfance (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse spécifiquement aux auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, agents territoriaux spécialisés (ATSEM) et assistants maternels. Les enjeux métiers ciblent la prolongation de l'employabilité et la baisse de la pénibilité physique en milieu professionnel.



Objectifs pédagogiques

- **Identifier** les risques physiques et organisationnels liés aux métiers de la petite enfance pour diviser par deux le risque de TMS.
- **Évaluer** les contraintes ergonomiques des postes de travail afin de cibler les investissements matériels prioritaires de la structure.
- **Réaliser** des manutentions d'enfants conformes aux principes d'économie d'effort pour éliminer la fatigue lombaire quotidienne.
- **Piloter** une démarche de prévention concertée avec la direction pour réduire de 30% le taux d'absentéisme global.



Description

Module 1 : Enjeux des risques professionnels dans le secteur de la petite enfance

- **Évaluer la sinistralité du secteur** pour quantifier l'impact financier et humain des arrêts de travail de la structure.
- **Identifier les accidents du travail et les maladies professionnelles (TMS)** spécifiques aux postures des métiers de la petite enfance.
- **Maîtriser les responsabilités juridiques** de l'acteur PRAP pour réduire les risques de contentieux réglementaires.

Module 2 : Anatomie, physiologie et mécanismes de lésion

- **Analyser le fonctionnement du corps humain** et de la colonne vertébrale lors des manutentions répétitives d'enfants.
- **Repérer les facteurs de risques biomécaniques** générateurs de fatigue cumulative et de douleurs articulaires chroniques.
- **Respecter les limites physiologiques d'effort** pour supprimer le risque de blessure musculaire immédiate.

Module 3 : Analyse ergonomique des situations réelles de travail en crèche

- **Observer les activités quotidiennes** (portage, change, repas, activités au sol) pour consigner précisément les situations dangereuses.
- **Déterminer les causes des contraintes physiques** en remontant aux déterminants



organisationnels, techniques et humains.

- **Utiliser les outils de description standardisés** de l'INRS pour formaliser rapidement les risques identifiés.

Module 4 : Pistes d'amélioration et principes d'économie d'effort

- **Concevoir des aménagements d'espaces** et de mobilier bas conformes aux principes de l'ergonomie physique.
- **Pratiquer les techniques de portage sécurisé** et d'accompagnement de l'enfant en favorisant son autonomie motrice.
- **Ancrer des habitudes professionnelles durables** pour supprimer définitivement les tensions musculaires en fin de journée.



Prérequis

Aucun prérequis technique ou diplôme initial n'est exigé pour intégrer ce parcours de formation.



Modalités pédagogiques

Les mises en situation réelles sur plateau technique ou en crèche guident l'ensemble de l'apprentissage. Les cas pratiques alternent de manière systématique avec des analyses vidéo de l'activité. La méthode active sollicite directement l'expérience des participants pour ancrer les automatismes posturaux.



Moyens et supports pédagogiques

Le matériel dédié à la petite enfance comprend un poupon pédagogique lesté, une table à langer réglementaire et du mobilier bas professionnel. Des grilles d'observation méthodologiques de l'INRS servent de supports de travail pour les analyses de postes. Écosystème SPF : Utilisation exclusive de la plateforme Dendreo et supports dématérialisés.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis repose sur des épreuves pratiques de manipulation et la validation d'une grille d'observation de situation de travail validée par l'INRS. Des quiz de connaissances valident la maîtrise théorique en cours de session. Les évaluations formalisées à chaud et à froid mesurent l'application des compétences directement en crèche.



Informations sur l'admission

- **Analyse du besoin** : Un premier contact téléphonique ou écrit est établi sous 24 heures pour qualifier la demande de la structure.
- **Vérification des prérequis** : Un questionnaire d'auto-positionnement valide l'adéquation du parcours avec les fonctions quotidiennes de l'apprenant.
- **Validation** : L'inscription devient définitive dès la signature conjointe de la convention ou du contrat de formation.



Informations sur l'accessibilité

SPF – Secourisme Prévention Formation s'engage à garantir l'accès de ses formations à toute personne, sans discrimination, conformément aux exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

Nos dispositifs pédagogiques, matériels et organisationnels peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap.

Mesures d'adaptation possibles :

- Ajustement du rythme ou des supports pédagogiques.
- Supports accessibles (gros caractères, documents numériques, contrastes renforcés).
- Accessibilité physique des sites ERP.
- Formateurs sensibilisés à l'accueil des publics en situation de handicap.

Contact référent handicap : 01 85 09 70 43  contact@secourisme-prevention-formation-sst.fr